

Ateliers des Paysages

BILAN 2018



Saint-Jean-Saint-Gervais



l'Auvergne, côté soleil levant



Les démarches d'Atelier des Paysages

Les Ateliers des Paysages constituent une démarche de médiation paysagère inscrite dans la Charte du Parc 2011 - 2023.

Objectif opérationnel 1.2.1 : Construire une culture paysagère partagée

Constat

La *Convention européenne du paysage*⁴³ accorde une place importante à la participation des populations et à leur perception dans la mise en place des politiques paysagères. C'est dans cet esprit que le Parc expérimente depuis 2007, un dispositif « atelier des paysages », démarche de révélation et de construction d'une culture paysagère « plurielle » mobilisant fortement les élus et les habitants d'un territoire donné. Fondée sur une expérience collective du paysage, elle se décline en diverses manifestations où la relation à l'autre participe de l'élaboration d'un savoir et est envisagée comme un préalable aux projets liés à l'urbanisme, à l'architecture, à l'écologie ou au développement local.

Objectif

Un Parc chef de file

Le Parc désire diffuser ce type d'expérience afin de **construire une culture paysagère partagée** et faire de l'implication du plus grand nombre un corollaire indispensable à toute réflexion concernant ou impactant les paysages.

Engagements du Parc

Le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez :

- concevra et expérimentera des outils de sensibilisation de la population aux paysages, dans toutes leurs dimensions, privilégiant l'expérience du terrain**, en collaboration avec les collectivités. Ces outils prendront diverses formes : marches thématiques, visites de site, débats, expositions, projections, rencontres avec les « producteurs de paysage » (agriculteurs, forestiers, urbanistes, etc.), observatoire photographique participatif, journées d'échanges et de partage, etc. Ils seront prioritairement mis en œuvre sur les secteurs où sont envisagés des projets importants d'aménagement ou d'urbanisme.
- accompagnera les collectivités souhaitant aller plus loin afin qu'elles mettent en place des démarches globales du type « atelier des paysages »**. Celles-ci pourront être réalisées aux échelles intercommunales, mais également à l'échelle des entités repérées au plan de Parc, prioritairement sur les « sites remarquables » et les « hauts lieux ».
→ Objectif opérationnel 1.2.3 : Protéger les sites et les espaces paysagers les plus emblématiques
- renforcera l'outil photographique d'observation des paysages du Livradois-Forez afin d'en faire un outil d'animation locale et d'évaluation**. Seront prioritairement suivis les « sites remarquables » et les « hauts lieux » identifiés au plan de Parc.

⁴³ Convention européenne du paysage octobre 2000. Entrée en vigueur en France le 7 juillet 2006, elle s'appuie sur les définitions suivantes :

- « Paysage » désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou de leurs interrelations ;
- « Politique du paysage » désigne la formulation par les autorités publiques compétentes des principes généraux, des stratégies et des orientations permettant l'adoption de mesures particulières en vue de la protection, la gestion et l'aménagement du paysage ;
- « Objectifs de qualité paysagère » désigne la formulation, par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie.

Objectif opérationnel 1.2.1

Engagements des partenaires du Parc

- Les communes et les EPCI du Parc s'engagent :
 - > à diffuser et à tenir compte dans leurs projets des outils de connaissance et d'aide à la décision élaborés par le syndicat mixte du Parc en matière de paysage, en premier lieu desquels le schéma paysager du Livradois-Forez⁴⁴ ;
 - > à organiser avec le syndicat mixte du Parc des journées de terrain à l'intention des élus, des acteurs de l'aménagement et des habitants pour améliorer leurs connaissances sur les paysages et leurs enjeux, en amont des projets d'aménagement et d'urbanisme les plus importants ;
 - > à assurer la maîtrise d'ouvrage des « ateliers des paysages » conduits à leur échelle.
- Les Conseils régionaux s'engagent à soutenir les programmes d'action et d'animation destinés à améliorer la connaissance, la sensibilisation et la concertation en matière de paysage en Livradois-Forez. Le Conseil régional Auvergne s'engage plus particulièrement à soutenir la mise en place par le Parc d'« ateliers des paysages », en partenariat avec les EPCI, dans le cadre de la convention le liant avec le syndicat mixte.
- Le Conseil général de la Loire s'engage à apporter ses compétences en matière de paysage aux collectivités et aux acteurs locaux.

L'État s'engage :

- > à organiser, en partenariat avec le syndicat mixte du Parc, des journées de formation/sensibilisation à destination des agents de l'État concernés par les questions de paysages en Livradois-Forez, soit au titre de leurs missions territorialisées, soit au titre de leurs missions thématiques (paysage, aménagement, urbanisme, construction, etc.) ;
- > à associer le syndicat mixte du Parc aux journées dédiées au paysage organisées dans le cadre de la déclinaison nationale de la *Convention européenne du paysage*, et à contribuer aux « ateliers des paysages » qui seront organisés en Livradois-Forez ;
- > à transmettre au syndicat mixte du Parc les rapports établis par les architectes et les paysagistes conseils de l'État concernant le Livradois-Forez ;
- > à avoir une exigence particulière concernant la qualité paysagère des aménagements et des constructions dont il est maître d'ouvrage ;
- > à informer, dans le cadre de ses missions auprès des maîtres d'ouvrage, des élus et de la population, de l'existence d'outils de connaissance et d'aide à la décision élaborés par le syndicat mixte du Parc en matière de paysage, en premier lieu desquels le schéma paysager du Livradois-Forez⁴⁵.

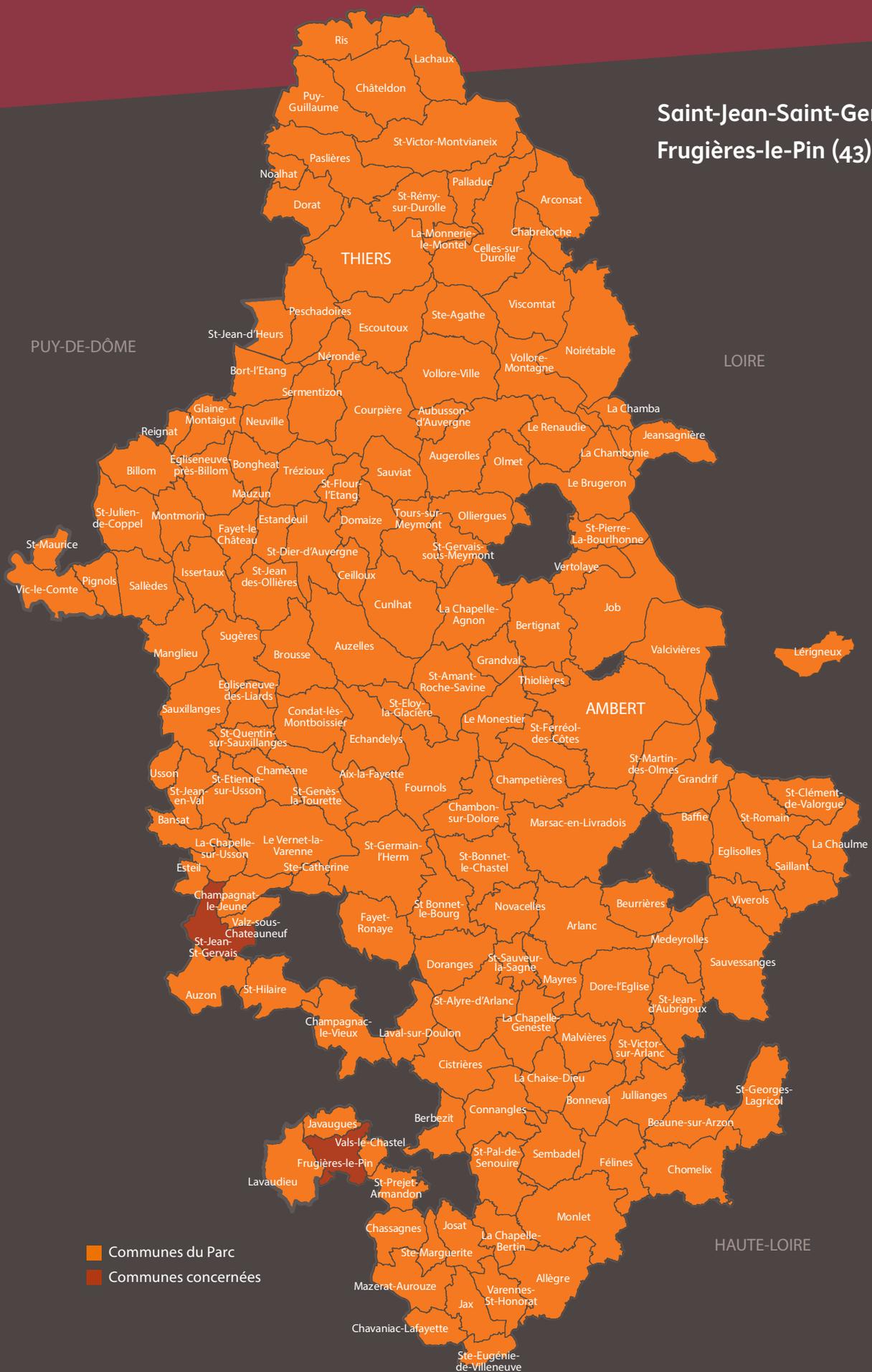
Partenariats à renforcer

Le syndicat mixte du Parc souhaite que l'ensemble de ses partenaires, notamment les Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) et le CEPA, contribue aux animations liées aux paysages qu'il porte ou suscite : outils de sensibilisation, « ateliers des paysages », journées d'échanges et de partage, etc.

⁴⁴ *Un schéma paysager pour le Livradois-Forez*, Parc naturel régional Livradois-Forez, 2008

⁴⁵ *Un schéma paysager pour le Livradois-Forez*, Parc naturel régional Livradois-Forez, 2008

Les communes concernées



En 2018, deux sites concernés par des démarches d'Ateliers des Paysages

Sensibiliser et mobiliser les habitants dans les projets d'aménagements paysagers

Une démarche de sensibilisation participative

L'objectif de la démarche d'"Ateliers des Paysages" est de proposer aux communes ayant un projet d'aménagement d'espace public ou de site paysager de **l'inscrire dans une démarche participative mobilisant les habitants et les usagers dans la conception et la réalisation de l'aménagement.**

Ces ateliers se déroulent à l'échelle communale et ont pour ambition de toucher un large public et d'aboutir à des productions collectives et partagées. Ils doivent permettre **la formation de la culture paysagère des habitants et leur permettre de repérer et (re)découvrir les éléments identitaires de leur patrimoine local** (pisé, pierre sèche, grand paysage...).

Les programmes d'Ateliers des Paysages initiés par le Parc naturel régional Livradois-Forez sont financés à 100% par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les actions présentées sont également co-financés par les communes qui en bénéficient pour permettre de conduire la totalité du projet.

Des réalisations concrètes

La forme et le contenu de ces ateliers varient en fonction des sites et des sujets. Ils se déroulent de préférence en 2 temps :

- L'expérience de terrain, envisagée sous forme mobile (parcours, déambulations...) ou stationnaires (observatoires,



Frugières-le-Pin - Atelier de concertation

collectes...) accompagnée ou animée par un prestataire qui a en charge l'organisation du circuit et la compilation des perceptions des participants.

- La phase de restitution et de co-construction qui prend le plus souvent la forme d'un chantier participatif pour la réalisation d'un élément bâti ou la forme d'une production collective (panneaux d'interprétation, livret...).

En 2018 deux communes du Parc ont fait l'objet de démarches d'Ateliers des Paysages :

- Saint-Jean-Saint-Gervais (63)
- Frugières-le-Pin (43)



Saint-Jean-Saint-Gervais

Un chantier participatif
autour du patrimoine
en pierre sèche

Chantier pierre sèche

Construire avec les habitants et les sensibiliser au patrimoine en pierre sèche de leur territoire

Le site de Saint-Jean-Saint-Gervais

La commune de Saint-Jean-Saint-Gervais tient sa spécificité du fait qu'elle ne possède pas de centre-bourg. Le site de l'Eglise de Saint-Jean-Saint-Gervais - inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques - constitue ainsi le lieu central de la commune où se trouvent également le cimetière, la mairie, la salle polyvalente et les ruines de l'ancien presbytère. Ce lieu à l'histoire et au caractère très particulier fait l'objet depuis plusieurs années d'un programme de mise en valeur du site conduit par la municipalité et accompagné par le Parc Livradois-Forez. L'objectif étant d'aménager ce site patrimonial tout en conservant son caractère rural et le charme bucolique qui le caractérisent. Après la réception de la première tranche de travaux en 2017 la commune a souhaité poursuivre l'aménagement du site par la restauration des terrasses en pierre sèche historiques .

Le patrimoine en pierre sèche

Au pied de l'église et des ruines de l'ancien presbytère subsistent d'anciennes terrasses de culture en pierre sèche autrefois utilisées pour la culture de la vigne. Aujourd'hui elles ne sont quasiment plus visibles et disparaissent du fait de l'importante dynamique d'enfrichement du secteur. La végétation ne permet plus de circuler dans ces terrasses et altère sensiblement les murs de soutènements en pierre sèche dont certains sont très endommagés. La perte de lisibilité et de pratique de ces patrimoines tend à le faire disparaître.



Saint-Jean-Saint-Gervais – Photo Ancienne ©J.Gouttefangeas

Le projet de restauration

Le projet a donc été de restaurer une partie de ces murs de soutènement en pierre sèche afin de redonner la lisibilité à ce patrimoine historique et vernaculaire typique des territoires de moyenne montagne.

La restauration des murs en pierre sèche au travers d'un chantier participatif encadré par les murailleurs professionnels de l'Association L'Oeil et la Main et a ainsi permis de former les bénévoles et participants aux techniques de base de la construction en pierre sèche. Au travers de cette démarche se fait aussi la sensibilisation à l'importance et à la qualité du patrimoine en pierre sèche qui ponctue tout ce territoire.

Les 20, 21 et 22 avril

Venez vous initier à la construction en pierre sèche à Saint-Jean-Saint-Gervais (63)

Vendredi 20 avril	9h30	Chantier participatif ouvert à tous pour la restauration des terrasses en pierre sèche du site de l'église - Encadrement par les muraillers de L'Oeil et la Main - - Repas du midi offert par la municipalité sur inscription -
Samedi 21 avril	à	
Dimanche 22 avril	17h30	

Dimanche 22 avril 16h00	Visite guidée du site patrimonial - Animée par le Pays d'Art et d'Histoire du Pays d'Issoire -
--------------------------------	--

Dimanche 22 avril 17h30	Inauguration du chantier et apéritif offert par la municipalité
--------------------------------	--

Inscriptions obligatoires au 04 73 95 57 93 - v.arthaud@parc-livradois-forez.org

Bilan de l'opération de Saint-Jean-Saint-Gervais

Partenaires

Association de mailliers professionnels L'oeil et la Main pour l'encadrement du chantier
CAUE du Puy-de-Dôme
GRETA Livradois-Forez (Ambert)
Mission Locale de Brioude
Municipalité de Saint-Jean-Saint-Gervais
Parc naturel régional Livradois-Forez
Pays d'Art et d'Histoire de l'Agglomération du Pays d'Issoire
Région Auvergne-Rhône-Alpes

Calendrier de l'opération

10, 11 et 12 avril 2018 : trois jours de formation à la construction en pierre sèche à l'attention des stagiaires en formation maçonnerie et éco-construction du Greta d'Ambert - 8 stagiaires.

20, 21, 22 avril 2018 : trois jours de chantier participatif pour l'initiation à la construction en pierre sèche menés avec les habitants de la communes et bénévoles - 20 participants par jour.

22 avril 2018 : clôture du chantier participatif avec une visite guidée et patrimoniale du site et autour de la pierre sèche animée par le Pays d'Art et d'Histoire de l'Agglomération du Pays d'Issoire - 20 participants

28 et 29 juin 2018 : deux jours de formation et de finition du mur réalisé avec la mission locale de Brioude - 10 jeunes de la mission locale.

Bilan du chantier

45 mètres linéaires de mur restauré entièrement en pierre sèche qui remettent en valeur le site et permettent de recréer un nouveau cheminement.

Un chantier dans lequel les moments d'échanges et de convivialité étaient au rendez-vous puisqu'ils ont permis de fédérer le groupe.

Sur la totalité de ce projet ce sont plus de 50 personnes qui ont été sensibilisées au patrimoine en pierre sèche, sa spécificité et son caractère.







Frugières-le-Pin

Aménager ensemble un
espace public dans le
site patrimonial du Clos

L'aménagement du Clos

Co-concevoir et co-construire un espace public avec les habitants

Le site du Clos

La commune de Frugières-le-Pin se situe en Haute-Loire, à proximité des gorges de l'Allier. Il s'agit d'une commune de petite taille qui compte 155 habitants. La municipalité a récemment fait l'acquisition du "Clos", une importante parcelle ouverte située au coeur du bourg, à l'articulation entre les équipements municipaux (mairie, salle polyvalente) un peu en retrait et le noyau bâti plus dense qui s'est construit autour de l'église.

Le Clos est une ancienne parcelle de pâture, il possède un caractère patrimonial du fait de son caractère clos de murs. Cet espace fait face au café Le Flore, dernier commerce encore présent sur la commune.



Frugières-le-Pin – Vue sur le site du Clos

Aménager le site du Clos

Lors de l'acquisition du site du Clos, le souhait premier de la municipalité était d'en faire un espace public ouvert à tous et notamment aux habitants de Frugières-le-Pin. Un espace de convivialité, où se retrouver et partager ensemble. Face à l'ambition du projet le Parc naturel régional Livradois-Forez a rapidement orienté la commune vers la mise en place d'une démarche participative et d'un chantier de co-construction du site. L'objectif étant d'une part de favoriser l'appropriation des lieux et du site par les habitants, mais également avec pour objectif de créer des aménagements répondant le plus possible aux besoins et attentes des habitants. L'idée était également de faire de cette démarche un temps d'animation important permettant de recréer de l'échange et des moments de convivialité au sein de la commune.

Le projet participatif

Dans un premier temps en Novembre 2017 un verger conservatoire a été planté sur la partie sud du Clos. La plantation a été définie avec le CEN Auvergne, le verger servira à différentes animations autour de la greffe, de la taille et l'entretien des vergers au cours des années à venir.

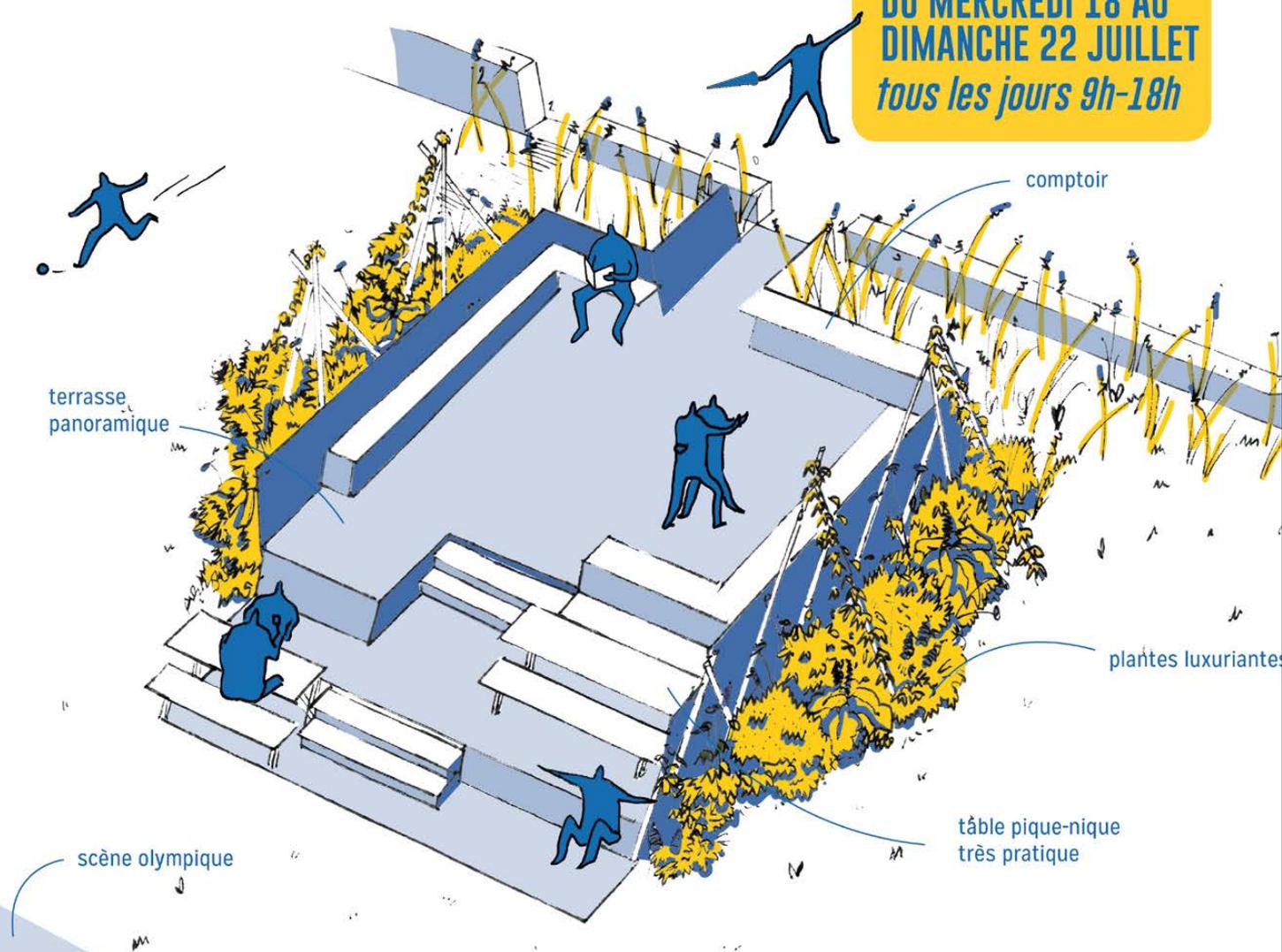
De Mai à Juin 2018, les architectes du Parc des Mutations Urbaines ont animés 2 ateliers de concertation et temps d'échange pour définir avec les habitants quel élément pourrait être construit sur le site du Clos. A la suite de ces échanges un chantier participatif de 5 jours s'est tenu avec les habitants afin de construire une terrasse-estrade-scène répondant aux différentes attentes.

La semaine de chantier a permis de créer un véritable élan sur la commune et de vrais moments renforçant le lien social entre les habitants.

FRUGIÈRES-LE-PIN PASSE À L'ACTION

LE GRAND CHANTIER PARTICIPATIF POUR LE CLOS
» Inscrivez-vous pour le chantier au Flore

DU MERCREDI 18 AU
DIMANCHE 22 JUILLET
tous les jours 9h-18h



**DIMANCHE 22 JUILLET : INAUGURATION
EN MUSIQUE ET REPAS FEU DE BOIS**

Venez faire chauffer le Dance-Flore !

Bilan de l'opération de Frugières-le-Pin

Partenaires

CAUE de Haute-Loire

CEN Auvergne

Le Pari des Mutations Urbaines: concertation, conception et encadrement du chantier

Municipalité de Frugières-le-Pin

Parc naturel régional Livradois-Forez

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Calendrier de l'opération

18 Mai 2018: premier atelier de concertation avec les habitants. Identification des enjeux du site, des problématique d'usages, des envies, des souhaits, des attentes des habitants. Formalisation et échanges autour des premières formes et des premières pistes que pourrait prendre l'aménagement qui sera réalisé avec les habitants.

- 30 à 40 participants

8 juin 2018 : second atelier de concertation avec les habitants. Présentation des 4 esquisses par les architectes. Choix autour des dessins et propositions les plus cohérentes et appréciées par les habitants, test d'implantation à l'échelle 1:1 sur le site. Mise au point et ajustement des principes du projet.

40 participants

18 au 22 juillet 2018 : Semaine de chantier participatif encadrée par les architectes du Pari des Mutations Urbaines avec les habitants et bénévoles pour la construction et réalisation de l'aménagement : une terrasse, scène, estrade servant à la fois au bar mais aussi aux gens de passage comme les randonneurs.

15 participants constructeurs par jour + 4 à 5 participants intendants (préparation repas) par jour.

Bilan du chantier

Construction aboutie et réussie de la structure envisagée. La scène, terrasse, estrade est fonctionnelle et a conquis les participants qui ont construit comme ceux qui n'ont pas pu participer au chantier. Une vraie fierté d'avoir un équipement de ce type sur une commune de cette taille. Une envie certaine de voir des manifestations faire usage de cet objet construit.

Un objectif de recréer du lien social largement atteint pour la commune qui voyait dans ce projet une véritable opportunité pour recréer du liens entre les habitants.





UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Parc naturel régional Livradois-Forez

63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

Tél. 04 73 95 57 57

Fax 04 73 95 57 84

Courriel info@parc-livradois-forez.org

www.parc-livradois-forez.org